



ASSEMBLEE GENERALE du 27 février 2026 18h (Salle du Conseil Municipal)

Présents : Alessandria Lucie, Alessandria Pierre, Babonneau Lydie, Barthelet Dominique, Barthelet Yves, Calvet Chantal, Cayrol Michel, Chaulet Yves, Chaulet Marie-Thé, Girmens Yves, Gloriès Marc, Herran Odile, Llobéras Michel, Moné Francine, Olivari Jeannine, Olivieri Chantal, Sagau Dominique, Torrent Isabel, Zambon Didier, Zambon Monique.

INTRODUCTION PAR LE PRESIDENT

Le Président, remercie les participants de leur présence :

Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers amis du patrimoine,

Merci d'être présents ce soir. Votre engagement, votre fidélité et votre confiance font vivre notre association et donnent un avenir concret au patrimoine de notre commune, un avenir à notre histoire.

L'année 2025 restera une année majeure pour l'APPCF bien au-delà du jalon marquant des 40 ans de l'association. Et pour un anniversaire, on ne pouvait pas rêver mieux :

- 1) Nous avons franchi des étapes décisives pour la restauration de l'église de la Trinité et Sainte-Marie de Prats-Balaguer, avec une reconnaissance nationale grâce à la Mission Patrimoine. C'est l'aboutissement de plusieurs années de travail collectif, et surtout très certainement le début d'une transformation réelle du site. Cela montre aussi que notre adhésion à la Fondation du patrimoine tant l'association, que la commune est porteuse de sens.
- 2) Autre avancée majeure concerne le dossier du retour de la Vierge à l'Enfant du XII^e siècle. Après tant d'années d'attente, d'efforts et de persévérance, nous sommes désormais entrés dans une phase concrète avec le protocole de restitution. Nous n'avons jamais été aussi proches de son retour.

Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont le résultat d'une mobilisation collective, constante, déterminée.

Je veux remercier Madame la Maire pour son engagement en faveur du patrimoine communal tout au long de la mandature 2020-2026.

L'année 2026 sera une année d'action et de rajeunissement, vous le verrez avec l'évolution que nous proposons de notre bureau. Nous avons un nouveau site internet et nous allons renforcer la communication qui nous fait défaut.

Les travaux de restauration de l'église vont débuter pour les 2/3 (255.000€), mais il reste 100.000€ à trouver pour le dernier 1/3.

Et nous poursuivrons sans relâche tout ce qui permettra de voir revenir la Vierge à Prats-Balaguer. Ce sont deux projets structurants pour notre territoire, pour notre histoire, et pour les générations futures, parmi d'autres à venir sans aucun doute.

Merci à toutes celles et tous ceux qui rendent cela possible. Et continuons, ensemble, avec détermination... et avec passion.

Je passe la parole à Marie-Thé qui va détailler nos activités avec le rapport moral, puis à Pierre, notre trésorier pour le rapport financier.

RAPPORT MORAL 2025

Nombres adhérents : 78, Cotisation : 15 €

Travaux de l'église de Prats-Balaguer

Collecte de dons organisée par Fondation du Patrimoine pendant les années 2024 et 2025, nous avons pu recueillir une somme totale de 24.251 € (avec possibilité de réduction d'impôt sur le revenu à 75 %,). Un grand merci à tous les donateurs.

Merci par avance pour vos prochaines participations, nous espérons pouvoir compléter les dons par cette troisième année jusqu'au 4 janvier 2027, afin de réaliser les travaux indispensables à la restauration de cet édifice millénaire...

A date, les subventions déjà recueillies par la Mairie sont les suivantes :

60.788€ de DETR

15.000€ de la Région

7.500€ de la Sauvegarde de l'art français

L'église a été sélectionnée par la Mission Bern 2025 pour les Pyrénées-Orientales et a obtenu un montant de 150.000 EUROS.

L'ensemble des fonds disponibles en incluant la collecte se monte donc à 255.000€, et permet de lancer les travaux en ce début d'année 2026, tout en recherchant le dernier tiers des fonds nécessaires pour réaliser l'ensemble des travaux (375.000€ H.T).

L'APPCF assure l'animation de la collecte en partenariat avec les sociétés Real Illusions, Exametrics, et SVP. 2 vidéos ont été tournées (SVP), la modélisation 3D a été réalisée (Exametrics), et mise en plateforme de Réalité Augmentée avec les vidéos (Real Illusions). Des contreparties ont été mises en place avec la collecte de la Fondation du patrimoine (cartes postales et impressions 3D permettant d'accéder à la Réalité Augmentée, de même qu'un mémoire « 1000 ans d'histoire de l'église »).

Le bulletin de dons permet aussi de déclencher la Réalité Augmentée.

Nuit des églises

Mme le Maire, nous avait informés de cette manifestation, qui a vu le jour depuis quelques années sur tout le territoire national. Pour la 2ème année consécutive nous avons organisé cette manifestation, le samedi 5 juillet. (Cette année les feux de la St Jean étaient organisés à Fontpédrouse). A noter que l'affiche nationale de la Nuit des Eglises était illustrée par le clocher de l'église de Prats-Balaguer éclairé par la société « Maxal » de Fontpédrouse ! L'exposition organisée au sein de l'église a repris celle de 2024 concernant l'historique et les divers aménagements effectués au cours des années précédentes. L'église a de nouveau été ouverte à cette occasion, et l'illumination de l'église a encore été améliorée malgré une météo défavorable grâce à un effort extraordinaire d'Alexandre Torres et son équipe (un contrat tri-annuel a été passé à cet effet avec « Maxal » pour un éclairage magnifié de l'édifice, et une animation musicale). Ce contrat couvre donc les 3 années de collecte de dons aux particuliers, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, afin de pouvoir réaliser les travaux indispensables à la bonne santé de l'église de Prats.

Visite Eglise et Monument du Jeudi St., avec exposition

L'église a été ouverte tous les samedis après-midi de début juillet à mi-septembre (journées du Patrimoine), avec pour la 2ème année une exposition concernant l'historique de l'église Ste Marie de la Trinité et la présentation des objets les plus significatifs et tranches de travaux effectuées ces dernières 40 années. 200 visiteurs ont été accueillis, 73 € de dons recueillis (les gardes sont assurées par Michel Cayrol et M. Thé Chaulet depuis 10 ans).

Un grand merci à la commune de Mont-Louis pour le prêt de matériel d'éclairage, et aux élus et habitants du village qui nous ont efficacement aidés à vider l'église de ses bancs et à la mise en place de l'exposition.

Présentation des objets liturgiques de l'église de Fontpédrouse

Les armoires présentant des objets liturgiques ont été livrées et installées par le CCRP dans l'Autel de Notre Dame de Lourdes en l'église Ste Marie de l'Assomption de Fontpédrouse. (Les statues de Notre Dame et Bernadette de Lourdes, ont été déplacées dans l'un des Autels en face), et d'autre part lors de cette installation, l'on a pu observer dans l'arc de l'Autel, sous une couche de plâtre, des décorations colorées, qui semblent à priori représenter St Eloi, patron des muletiers. Compte tenu du passé muletier de Fontpédrouse et de la fête célébrée à cette époque au village, ce pourrait être une piste plausible. A suivre avec l'aide avisée du CCRP.

Suite des travaux rue de l'église à Fontpédrouse

Des travaux de dallage rue de l'église, effectués sous l'égide de la commune, ont été poursuivis et terminés en cours d'année et sont du plus bel effet et mettent en valeur cette partie du village.

Edition du livre d'Adrien Barrère « En charrette et à dos de mule , une histoire du transport terrestre Pyrénéen de la fin XVIIIe au début du XXe siècle »

Ce livre a été édité après la conférence de 2024 « Les Traginers de Fontpédrouse entre fin XVIIIe et début XXe siècle » par Adrien BARRERE, étudiant en Master 2 Histoire à l'UPVD. Il est aujourd'hui doctorant en histoire à Toulouse.

Adrien Barrère a été lauréat du prix Ithaque-Marquet 2024 qui récompense le meilleur mémoire d'histoire économique et sociale au plan national. Son mémoire sur les voituriers de Fontpédrouse a donc fait l'objet d'une publication aux Éditions Ithaka ce troisième trimestre 2025 et porte le nom de : « En charrette et à dos de mule. Une histoire du transport terrestre pyrénéen entre la fin du XVIIIe et début de XXe siècle ». L'APPCF en a acquis quelques exemplaires et les propose au tarif public de 22€.

Autre possibilité pour acheter ce beau livre :

<https://ithaka.fr/catalogue/produit/laffaire-collignon-copie/>

Vierge de Prats-Balaguer (MH) volée en 1975 :

Le contact a été établi avec la détentrice précaire et ses avocats. L'expertise a été menée fin mars à l'étranger par Isabelle Jubal, en mission d'Etat en qualité de conservatrice des antiquités et objets d'art du département (CAOA). Elle était accompagnée de Yves Barthelet notre Président. Etaient présents les avocats de la détentrice précaire ainsi que les 2 expertes commises par le pays où a été retrouvée notre Vierge (Chargée du patrimoine régional et Universitaire, experte en histoire de l'art médiéval). La conclusion est positive, il s'agit bien la Vierge de Prats-Balaguer, retrouvée 50 ans après le vol !!! La conclusion de l'expertise est acceptée, et après quelques échanges en 2025, nous en sommes désormais à la rédaction d'un protocole de restitution par le Ministère de la Culture. La détentrice précaire n'ayant pas fait de difficulté majeure à date, il est probable que ce protocole aboutisse au premier semestre 2026. L'APPCF se déplacera de nouveau avec Isabelle Jubal pour convoier la Vierge jusqu'à Fontpédrouse.

Conférence Vierge volée de Prats-Balaguer :

Le 1er août, s'est déroulée la conférence ayant trait au vol et à la réapparition de la vierge de Prats-Balaguer et par Isabelle Jubal et Yves Barthelet. Ils ont animé cette manifestation devant un public nombreux et plein d'intérêt pour une conférence peu banale. En espérant une suite comme nous l'espérons tous : le retour de notre vierge dans son église qui l'avait abritée 800 ans durant !

Maquette de l'église de Prats-Balaguer

Par l'intermédiaire de Muriel Margail (originaire du village), l'un de ses collègues Alexandre Charret Dyke a réalisé une superbe maquette de l'église de Prats-Balaguer au 1/100e, elle est installée sur place sur l'Autel de Notre Dame du Rosaire, un grand merci à Alexandre pour cette belle réalisation qu'il a offerte à l'église.

Bulletin spécial 2025 :

Pour les 40 ans de l'APPCF (1985 – 2025). Une demande de subvention de 5000€ a été faite au département pour éditer ce dernier, et venir en support de la collecte pour la restauration de l'église de Prats-Balaguer par le biais de contrepartie (Un don entre 70€ et 99€ donne lieu à l'attribution d'un bulletin spécial). La subvention finalement attribuée a été de 1800€ qui a permis la réalisation de 150 exemplaires. Ce mémoire est disponible auprès de l'APPCF au tarif de 35€. L'intégralité du montant est reversée à la collecte de la Fondation du patrimoine.

Rappel : bureau élu pour 2025

Président : Yves Barthelet

Trésorier : Pierre Alessandria

Secrétaires : Marie-Thérèse Chaulet, **Secrétaire adjointe** : Chantal Olivieri

Membres du Bureau : Lydie Babonneau, Michel Cayrol, Nadine Margail, Dominique Barthelet, Jean-Pierre Jany, Olivier Moné, Jean Guy Parassols.

Mise au vote du compte rendu d'activité : rapport moral adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER 2025

Présenté et commenté par Pierre Alessandria

Voir Compte d'exploitation en annexe.

Mise au vote du compte rendu financier : rapport financier adopté à l'unanimité.

ELECTION DU BUREAU 2026

Proposition :

Président : Yves Barthelet

Vice-Président : Sébastien Crastre

Trésorier : Pierre Alessandria

Responsable Informatique et Numérique : Anne-Sophie Olivieri

Responsable Communication : Dominique Sagau

Secrétaires : Marie-Thérèse Chaulet, **Secrétaire adjointe** : Chantal Olivieri

Membres du Bureau : Lydie Babonneau, Dominique Barthelet, Michel Cayrol, Jean Guy Parassols.

Mise au vote du nouveau bureau pour 2026 : élu à l'unanimité.

Le Président remercie les membres sortants, et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du bureau de l'APPCF.

PREVISIONS 2026

Cotisations adhésion de base : 15 €
Adhésion à la Fondation du Patrimoine,
Assurance : MAIF

Conférences potentielles :

Contacts en cours, nous ne manquerons pas de vous en informer dès que nous aurons pu fixer choix et dates. Potentiellement, nous pourrions poursuivre avec l'histoire du retour de la Vierge de Prats-Balaguer, les tours à signaux du département par exemple.

Nuit des Eglises et exposition :

Ces deux présentations qui ont eu lieu en 2024 et 2025 seront renouvelées cette troisième année, de façon à pouvoir présenter à un plus large public, nos besoins pour la restauration de cette église. Date de 2026 à définir, mais certainement le 23 juin puisque les feux de la St Jean devraient se dérouler en 2026 à Prats-Balaguer.

Demande de subvention mairie

Subvention « Exposition et Conférence » faite auprès de la Mairie, et actée en séance (voir mail à la Mairie du 7 janvier).

Dons

Les dons à l'APPCF sont possibles tous les ans et donnent lieu à déduction fiscale de 66 % pour les particuliers, et de 60% pour les entreprises. Depuis le 1^{er} janvier 2026, la déduction de 75% pour le patrimoine religieux proposée par la Fondation du patrimoine est repassée au régime standard de l'APPCF. Vous pouvez réorienter vos dons vers l'APPCF qui en fera l'usage opportun entre les différents sujets patrimoniaux d'actualité.

Séance levée à 19 h,

La Secrétaire, M.T Chaulet

En annexe : Comptabilité 2025

COMPTES 2025

COMPTE DE RESULTAT du 1er janvier au 31 décembre 2025

Charges			Produits		
Achats		6 271	Ventes		434
Achats de prestations de services	3 972		Ventes diverses	434	
Achats de matériels et fournitures	1 948		Subventions d'exploitation		2 300
Fournitures administratives	192		Conseil départemental	1 800	
Autres achats	158		Mairie	500	
Services extérieurs		3 729	Autres produits		9 508
Assurances	194		Cotisations des adhérents	1 183	
Site internet	140		Don Assoc. Vivre à Fontpédrouse	6 329	
Cotisations	96		Dons manuels reçus	1 996	
Dons	3 300				
Autres services extérieurs		2 108	Produits financiers		384
Missions et réceptions	1 895				
Frais postaux	207		Reprise sur Fonds dédiés		2 962
Services bancaires	6				
Dotation provisions pour charges		3 000			
Total des charges		15 108	Total des produits		15 588
Excédent de l'exercice		480	Déficit de l'exercice		
Total		15 588	Total		15 588

BILAN au 31 décembre 2025

ACTIF		PASSIF	
		Résultat de l'exercice	480
		Réserves de l'association	10 961
		Provisions pour charges	3 000
		Fonds dédiés sur dons manuels	6 188
Banque Populaire	2 115	Charges 2025 réglées en 2026	992
Livret A	19 521	Cotisations 2026 encaissées en 2025	15
Total de l'actif	21 636	Total du passif	21 636

Ventilation du résultat exercice 2025

	Sur opérations courantes	Sur subvention Cons. Départem.	Sur don assoc. Vivre à Fontpe.	Sur engag. à réaliser	Total
Ventes diverses	434				434
Subventions	500	1 800			2 300
Cotisations adhérents	1 183				1 183
Don Assoc. Vivre à Fontpédrouse	329		6 000		6 329
Dons manuels reçus				1 996	1 996
Produits financiers	384				384
					-
Total des produits	2 829	1 800	6 000	1 996	12 626
Achats de prestations de services		1 800		2 172	3 972
Achats de matériels et fournitures	490			1 458	1 948
Fournitures administratives	192				192
Autres achats	158				158
Assurances	194				194
Sites internet	140				140
Cotisations	96				96
Dons			3 000	300	3 300
Missions et réceptons	1 008		-	887	1 895
Frais postaux	66			141	207
Services bancaires	6				6
Dotation provisions pour charges			3 000		3 000
					-
Total des charges	2 349	1 800	6 000	4 958	15 108
Résultat net	480	-	-	- 2 962	- 2 482

Nombre de cotisants en 2025: 78

Nombre de cotisants en 2024: 70